

## Autoroute de Morges – Collectif pour une mobilité sans nouvelle autoroute

| Objectifs du Collectif  | Exemples  |
|---|---|
| <p><b>1. Empêcher la construction d'une nouvelle autoroute dans l'Ouest lausannois et la région morgienne, dénaturant le paysage, encourageant le trafic individuel motorisé et entraînant de nouvelles nuisances.</b></p>                                  |   |
| <p><b>2. Soutenir et promouvoir l'optimisation et l'assainissement du réseau routier actuel.</b></p>  | <p>Complément de jonction Morges-est, limitation de la vitesse, réarrangement échangeur de Crissier, jonction Ecublens, régulation des flux, aides électroniques, murs anti-bruit, « couverture de l'autoroute », adaptation des horaires de travail et d'ouverture des commerces, etc.</p> |
| <p><b>3. Soutenir le développement de transports en commun attractifs, les mesures favorisant la mobilité douce et, d'une manière générale, toute mesure susceptible de favoriser la maîtrise des déplacements en transports individuels motorisés.</b></p> | <p>3<sup>ème</sup> voie CFF, parkings près des gares, bus régionaux, parkings deux roues, itinéraires cyclables, trottoirs, télétravail, covoiturage, mesures fiscales, système de type Mobility, etc.</p>  |
| Moyens d'action du collectif  |   |
| <p>a) Suivre les travaux menés par l'OFROU, analyser les résultats présentés et réagir opportunément.</p>   |   |
| <p>b) Participer aux séances d'information et forums publics.</p>   |   |
| <p>c) Informer la population (newsletter, site internet, flyers, articles de presse, courrier des lecteurs, etc.) dans le but de susciter le débat et gagner des sympathisants.</p>   |   |
| <p>d) Proposer des idées et les faire connaître.</p>  |   |
| <p>e) Participer aux groupes de travail étudiant des solutions autres qu'une nouvelle autoroute.</p>  |   |
| <p>f) Prendre position et agir en conséquence lors de toute information, consultation ou décision importante.</p>   |   |
| <p>g) Solliciter un maximum d'avis contre la construction d'une nouvelle autoroute.</p>   |   |
| <p>h) Conduire diverses actions avec l'appui des sympathisants (lancement d'une pétition par exemple).</p>  |   |
| <p>i) Appuyer les organisations actives dans la promotion des transports publics, de la mobilité douce et de la protection de l'environnement (ATE, actif-traffic, Pro Natura, WWF, etc.) et rechercher leur soutien.</p>                                   |   |
| <p>j) Montrer l'exemple en faisant des choix adéquats en matière de mobilité.</p>   |   |